

Nos regrets sont donc aussi profonds, aussi sincères, en un mot sont *les mêmes* pour les deux collègues que nous avons perdus.

Greffier de la Justice de paix de la Croix-Rousse pendant quinze ans, M. Vettard avait su s'attirer l'estime de tous les justiciables et l'affection de MM. les Juges de paix aux travaux desquels il avait utilement collaboré.

Je tiens ici à vous faire connaître deux faits de sa vie que j'ai appris, grâce à l'obligeance de notre collègue et trésorier, M. Pallias.

En 1883, M. Vettard se fit inscrire à la réunion annuelle des Sociétés savantes à la Sorbonne et donna lecture d'un travail fort estimé sur cette question si intéressante : *Les intérêts des mineurs sont-ils suffisamment sauvegardés par la législation actuelle ?*

En 1885, M. Alexis Rousset, membre honoraire de notre Société, décéda en faisant un legs à la Société, mais comme elle n'était pas reconnue établissement d'utilité publique, elle ne put l'accepter.

M. Vettard, un des légataires aussi de M. Rousset, remit généreusement à notre trésorier, la somme qui eût été attribuée à la Société, sur la part qui lui avait été dévolue, si sa capacité de recueillir eût été reconnue.

Retiré de la vie active, il s'était adonné tout entier à son goût pour la littérature et la poésie.

Dans sa paisible et heureuse retraite, entouré d'une famille si intéressante à laquelle, hélas ! il ne va que trop manquer, il donnait un libre cours à sa verve poétique et nous faisait souvent de charmantes lectures que nous n'avons point oubliées.

Il a publié, en 1886, un recueil de ses principales œuvres